

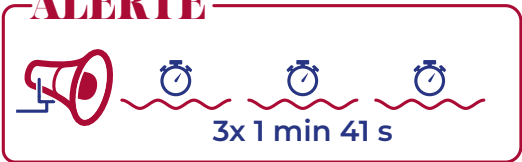
Que faire EN CAS D'ACCIDENT NUCLÉAIRE ?

LES GESTES RÉFLEXES

POUR LE PERSONNEL, LA CLIENTÈLE OU LES VISITEURS
PRÉSENTS AU MOMENT DE L'ALERTE

- 

Abritez-vous dans un bâtiment en dur. Accueillez les passants, la clientèle ou les visiteurs pour les mettre à l'abri.
- 

Fermez les fenêtres, les portes et les aérations. Mettez du ruban adhésif autour des ouvertures ou aérations.
- 

ALERTE
3x 1 min 41 s
- 

Respectez les consignes des représentants de l'État diffusées par la radio (France Bleu, France Info, etc.), la télévision (France Télévisions) et le site internet de votre préfecture.
- 

Coupez la ventilation.
- 

Prenez de l'iode stable uniquement si vous recevez l'instruction du préfet.
- 

Préparez-vous à une éventuelle évacuation.
- 

N'encombrez pas les réseaux téléphoniques.
- 

N'allez pas chercher vos enfants. Ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques et les secours.

► PROCÉDURES DANS LE LIVRET

LE KIT D'URGENCE

OÙ LE TROUVER ? :

CE QU'IL CONTIENT :

- ☐ **Radio à piles** (avec piles de rechange) afin de suivre les consignes des autorités
- ☐ **Ruban adhésif** pour colmater les entrées d'air
- ☐ **Eau potable en quantité** (6 litres par personne en bouteilles)
- ☐ **Lampe de poche** (avec piles de rechange), bougies, briquet ou allumettes
- ☐ **Iodure de potassium**
- ☐ **Nourriture non périssable** et ne nécessitant pas de cuisson (conserves, petits pots bébé, nourriture pour animaux, etc.)
- ☐ **Trousse de premiers secours** (alcool, pansements, compresses, etc.)
- Autres :**
- ☐
- ☐
- ☐

► LIVRET COMPLET DISPONIBLE DANS LE KIT D'URGENCE

EN CAS D'ÉVACUATION

(QUELQUES HEURES APRÈS L'ALERTE)

POUR LE PERSONNEL ET LA CLIENTÈLE :

Lieu de regroupement le plus proche (pour les personnes non véhiculées) :

- ✓ Pour les personnes véhiculées, suivez calmement les itinéraires d'évacuation.

✓ Les itinéraires vers les centres d'accueil et d'information seront indiqués par les autorités. Des moyens de mesure de la radioactivité seront mis en place dans ces centres.

✓ Distribuez les comprimés d'iode aux personnes présentes en cas de besoin (suivez les consignes des autorités).
- Si des rejets ont déjà eu lieu :

✗ Ne touchez pas aux objets qui se trouvent à l'extérieur

✗ S'il pleut, laissez à l'extérieur des centres d'accueil ou de votre maison (si elle n'est pas dans la zone d'évacuation) tout ce qui aurait pu être mouillé par la pluie.
- ✗ N'allez pas chercher vos enfants à l'école, ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques et les secours.

✗ La mesure pourra être faite ultérieurement sur les matériels de l'entreprise qui auraient été en contact avec les rejets.

POUR L'ENTREPRISE :

- ✓ Processus à arrêter :
- ☐ Mise à l'abri des futurs rejets les véhicules, matériels ou stocks extérieurs
- ☐ Fermeture des bâtiments avec du ruban adhésif
- ☐ Arrêt des ventilations
- ☐ Coupure gaz (et électricité)
- ☐ Autres :

► Contact référent / chef d'entreprise :